

PARLEMENT EUROPÉEN

JUIN 1966

DOC. 87/15

AMENDEMENT N° 15

présenté par
M. ARBENGAUD
à la proposition de résolution (doc. 87)

QUATORZIÈME RAPPORT GÉNÉRAL DE LA C.E.C.A.

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Rédiger comme suit ce paragraphe :

"19. PREND ACTE des développements survenus dans l'application de la recommandation 1 - 61 sur la publicité des prix et des conditions de transport, CONSTATE que les progrès annoncés par la Haute Autorité se sont effectués au détriment des principes de non discrimination du Traité, DEMANDE que les efforts accomplis en vue de la publicité des prix dans la navigation intérieure, ainsi que dans la navigation rhénane, soient résolument poursuivis;".

PARLEMENT EUROPÉEN

JUIN 1966

DOC. 87/16

AMENDEMENT N° 16

présenté par
M. ARMENGAUD
à la proposition de résolution (doc. 87)

QUATORZIEME RAPPORT GENERAL DE LA C.E.C.A.

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Rédiger comme suit ce paragraphe :

"22. EST particulièrement SATISFAIT que la Haute Autorité ait encore pu élargir ces derniers temps sa politique d'emprunts, malgré les mauvaises conditions des marchés des capitaux;"